



Ministère de l'Enseignement
Supérieur et de la
Recherche Scientifique



Institut National Polytechnique
Félix HOUPHOUËT-BOIGNY

PROJET DE CENTRE D'EXCELLENCE
AFRICAIN - MINE ET ENVIRONNEMENT MINIER
(CEA / MEM)

RAPPORT D'AUDIT INTERNE

PREMIER TRIMESTRE 2021

(Période d'activité du 01 janvier au 31 mars 2021)

La mission s'est déroulée du 31 janvier au 18 février 2022

Supervisé par
Le comité d'audit interne

L'équipe d'audit interne était composée de :

M. DJEHA Kouadjalain Josué (auditeur interne en chef)

M. ADOU Arsène (auditeur)

Signature
7/20

SOMMAIRE

I.	RAPPEL DU CADRE ET OBJECTIF DE LA MISSION.....	2
II.	LA MISSION : Travaux menés par l'audit interne.....	3
	1- La passation des marchés.....	3
	2- La gestion financière.....	3
	3- La gestion budgétaire.....	4

OK

RAPPORT D'AUDIT INTERNE

Premier trimestre 2021

Monsieur le Directeur Général,

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous vous présentons notre rapport relatif au premier trimestre de 2021 sur la gestion financière et la passation des marchés concernant le projet CEA - MEM.

Conformément à la Charte d'audit interne du projet CEA - MEM, le présent rapport a été soumis au comité d'audit interne pour examen.

I. RAPPEL DU CADRE ET OBJECTIF DE LA MISSION

Les travaux d'audit ont été axés principalement sur la mission d'assurance.

Le champ de ces travaux incluait l'examen des documents de passation de marchés et de gestion financière.

Nous avons, par ailleurs, effectué cette mission d'audit selon les Normes internationales pour la pratique professionnelle de l'audit interne et au Code de déontologie établis par l'Institut des auditeurs internes (IIA), en tenant aussi compte des dispositions de la Charte d'audit interne du projet CEA - MEM.

Cette mission d'assurance avait pour objectif les actions suivantes :

- veiller au bon fonctionnement de la gestion financière,
- évaluer la gestion financière du budget,
- évaluer la passation des marchés ;
- et formuler des recommandations nécessaires à l'optimisation du processus de gestion financière et de passation des marchés.

II. LA MISSION : Travaux menés par l'audit interne

1. La passation des marchés

Nous avons procédé à l'audit des marchés, pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2021.

La direction du Projet a la responsabilité de la préparation des marchés afférent au projet CEA- MEM et d'exercer un contrôle interne comme il le juge nécessaire pour permettre l'établissement d'un état qui soit exempt d'inexactitude.

Les travaux d'audit ont consisté à :

- vérifier que les acquisitions sont faites conformément au Plan de Passation des Marchés (PPM) approuvé par la Structure Chargée des Marchés Publics et transmis à l'AFD pour information.
- vérifier que tout marché soit inscrit au préalable dans le plan de passation des marchés sous peine de nullité

L'audit interne a constaté qu'aucun marché n'a été prévu dans le plan de passation des marchés (PPM) et donc qu'aucun marché n'a été enclenché au cours du premier trimestre 2021.

L'audit interne a relevé l'absence d'un Spécialiste de Passation de Marché (SPM).

2. La gestion financière

C'est au premier trimestre que le compte bancaire « Indicateurs de performance – Trésor » du CEA- MEM a été approvisionné.

L'audit interne a porté sur la gestion comptable. Il a consisté à contrôler la validité des enregistrements comptables de l'ensemble des opérations réalisées pour donner l'assurance que toutes les procédures ont été respectées.

L'audit de la gestion financière a constaté que le solde du compte des cotisations sociales (CNPS) est créditeur de deux millions quatre cent soixante-onze mille cinq cent dix-sept francs CFA. Mais les déclarations correspondantes n'ont pas été établies.

L'audit recommande à l'unité de gestion de veiller à l'établissement des déclarations mensuelles des cotisations sociales.

L'audit interne n'a pas d'autres observations ni de constats à formuler dans la gestion financière du projet CEA – MEM du premier trimestre 2021.

3. La gestion budgétaire

L'audit de la gestion budgétaire consiste à connaître, analyser les écarts et mettre en place des mesures correctives.

Le projet fonctionne par intégration budgétaire. L'audit a constaté que le budget a été intégré au budget de l'INP-HB et donc les charges ont pu être engagées.

L'audit interne n'a pas relevé d'anomalie dans la gestion budgétaire du projet CEA- MEM du premier trimestre 2021.

Conclusion :

L'audit a porté sur la globalité du processus de gestion comptable, financière et budgétaire du projet CEA - MEM. L'audit n'a pas décelé d'anomalie majeure.

Yamoussoukro, le 12 avril 2022

Le rapporteur et auditeur interne principal



DJEHA Kouadjalain Josué